

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

RECYCLAGE



DÉCHET



COMPOSTAGE



JANVIER	11 - 25	4	26
FÉVRIER	8 - 22	1	23
MARS	8 - 22	2 - 29	9 - 23
AVRIL	5 - 19	26	6 - 20
MAI	3 - 17 - 31	24	4 - 18
JUIN	14 - 28	7 - 21	1 - 15 - 29
JUILLET	12 - 26	5 - 19	13 - 27
AOÛT	9 - 23	2 - 16 - 30	10 - 24
SEPTEMBRE	6 - 20	13 - 27	7 - 21
OCTOBRE	4 - 18	11	5 - 19
NOVEMBRE	1 - 15 - 29	8	2 - 30
DÉCEMBRE	13 - 27	6	28

Calendrier 2023 des collectes



Rappel

CONSIGNES POUR LES COLLECTES

Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte ou avant 4h le jour même. Vos bacs doivent être placés à l'intérieur de votre entrée de cour, c'est-à-dire avant la bordure du chemin. Orientez la poignée et les roues vers votre résidence et laissez un dégagement de 1 mètre entre chaque bac.

REBUTS MÉNAGERS OU DE CONSTRUCTION

Chaque propriétaire a droit à 4 tonnes pour l'ensemble de ses propriétés. Les apporter chez AIM RECYCLAGE LAC-MÉGANTIC (anciennement Sanitaire Lac-Mégantic) 9109, route 204, Lac-Mégantic, Qc, G6B 2S1
Tél.: 819-583-3831

Dépasser 4 tonnes, la municipalité vous facturera 150\$/tonne.

LE CHIFFONNIER

2969, rue Laval, Nantes

RESSOURCERIE DU GRANIT

Une huche est disponible pour y déposer des vêtements, souliers, menus articles, etc. dans la cour du dépanneur au 15 rue Lachance à St-Robert-Bellarmin.

Pour information: 819-583-6615

PILES, CARTOUCHES D'ENCRE, CELLULAIRES ET AMPOULES FLUOCOMPACTES

Vous pouvez les déposer dans l'un des bacs mis à votre disposition dans la salle municipale sur les heures de bureau ou pendant les heures de la

Collecte des ENCOMBRANTS et PNEUS : Vendredi 2 juin 2023

RDD (Résidus Domestiques Dangereux) : Juin

Vidange des installations septiques: Juin

(Rang: 8, 15, Route Rg 8, Rue: Nadeau, Chemin du Club)